



## Joyeux Noël



### Action de Noël

Cherchez-vous des idées de cadeau pour Noël ? Un cadeau original et qui dure ?

Soutenez nos épices en Afrique ! Aujourd'hui, 1,6 million d'habitants de l'Afrique rurale ont accès aux fruits des activités du Projet Faim, des installations que les populations locales aident à développer et exploitent en prenant en charge des programmes concernant, par exemple, les semences, le stockage des récoltes, les centres de soin, l'alphabétisation ou la microfinance. Grâce à votre soutien, vous permettez aux personnes touchées par la faim chronique de développer leur potentiel. Quoi de mieux que d'offrir une contribution à un monde où la faim chronique n'existe plus ?

Pour cela, faites un don au Projet Faim Suisse au nom de la personne à qui vous souhaitez dédié cette contribution. Envoyez-nous jusqu'au 17 décembre (date de réception) par email, courrier ou téléphone (voir les coordonnées ci-dessous) l'adresse de cette personne ainsi que le montant de votre don. Nous lui enverrons une carte de remerciement personnalisée dans laquelle nous l'informons de votre geste. Nous pouvons également vous envoyer cette carte, pour que vous puissiez lui remettre en main propre.

Les données de la personne de votre choix seront utilisées uniquement pour la carte de remerciement et ne seront pas enregistrées dans notre banque de données.

### Présentation de notre volontaire Claudia Roppelt

#### Comment as-tu entendu parler du THP?

J'avais envie de faire une activité volontaire dans le secteur langues/traduction. Lors de ma recherche en ligne, j'ai trouvé le Projet Faim.

#### Pourquoi as-tu décidé de devenir bénévole pour THP?

Ce qui me plaît est l'approche globale, l'aide à s'aider soi-même. Les femmes, les pierres angulaires de la vie familiale, sont encouragées à construire leur propre vie.



#### LE PROJET FAIM SUISSE

**Contact:** Le Projet Faim Suisse, Alexandra Koch, Blumenweg 6B, CH-5300 Turgi  
téléphone +41 44 586 68 34, mobile +41 78 870 40 75  
alexandra.koch@hungerprojekt.ch, www.hungerprojekt.ch, www.thp.org

**Domicile:** Le Projet Faim Suisse, Avenue De-Luserna 30, CH-1203 Genève

**Compte postale:** 12-25633-7, **Compte banque:** Banque Cler SA, 4002 Basel, IBAN CH 88 0844 0360 1332 9009 1

### Que fais-tu pour le THP?

La plupart de mon travail consiste à traduire des documents, de l'allemand au français et/ou à l'anglais, ou de l'anglais au français et/ou à l'allemand. En outre, je fais des transcriptions de temps en temps, du français/de l'anglais à l'anglais/français/allemand. En fonction de la longueur des textes, il me faut 2-3 soirs pour les traduire. Pour les transcriptions, il me faut plus de temps.

### Qu'est-ce que tu retires de ton engagement?

Le travail pour THP me rappelle que le luxe dans lequel nous vivons n'est pas évident. On commence à voir le monde sous un autre angle.

### Parle-nous un peu de toi.

Depuis presque 4 ans, j'habite en Suisse. Après le bac, j'ai fait un apprentissage commercial puis j'ai travaillé quelques années et ensuite, j'ai étudié des langues. Dans mon temps libre, j'aime bien voyager, faire de la randonnée, jardiner et bricoler. En outre, la littérature, l'art et la photographie m'intéressent.



## Histoire d'une partenaire en Inde

Une des sujets sociaux les plus difficiles à aborder dans une société marquée par des structures patriarcales et féodales, c'est le mariage d'enfants. La présidente du panchayat Bhudsa au Madhya Pradesh, Suman Bai, en a fait l'expérience récemment. Suman a dû surmonter beaucoup d'obstacles pour assurer que la vie d'une jeune fille ne soit pas gaspillée. Elle dit que ce n'est pas dû au fait qu'elle n'ait pas de bon rapport avec les citoyens du panchayat. En effet, elle assure que les citoyens du panchayat sont contents avec son travail pour maintenir des liens amicaux entre les citoyens, et les mettre en relation avec des activités pour gagner leur vie et avec les divers systèmes légaux. Alors quand elle a appris qu'une fille scolarisée de 14 ans devait être mariée, elle s'est attachée à prévenir ce mariage en s'appuyant sur la

confiance que lui porte la communauté.

Tout d'abord, Suman a pris rendez-vous avec les parents de la fille, et leur a expliqué les conséquences d'un mariage à un si jeune âge. Elle leur a montré qu'ils perdaient leur



filles de ses droits à l'éducation et à un développement sain, ce qui serait au détriment d'être de leur fille. La jeune fille a également exprimé à Suman son souhait de continuer à aller à l'école malgré le souhait de ses parents de la marier, parce que le mari futur «était trop bon pour être rejeté». Malgré tous les

efforts pour convaincre les parents, Suman a compris que le père de la fille était toujours convaincu du mariage. Elle a décidé d'appeler le responsable du développement des femmes et des filles (Women and Child Development Officer). Il est arrivé avec son équipe et a conseillé les parents en leur expliquant les lois applicables. C'est seulement à ce moment-là que le père a capitulé. Ils ont préparé un document écrit dans lequel les parents s'obligeaient, sous la présence des représentants, de Suman et d'autres témoins, de ne pas marier leur fille avant qu'elle n'obtienne l'âge légal de 18 ans.

Ce qui a commencé comme un effort pour arrêter un seul mariage s'est traduit bientôt en la prévention de 4 autres mariages. Des familles ont été conseillées, et la peur de contrevenir à la loi leur a été instillée. Tous ont remercié Suman Bai pour ses efforts.



Merci pour votre soutien! Alexandra Koch, directrice THP Suisse